

LE PAYS

de Saint-Marcellin

**La mémoire
et l'identité
de notre « Pays »
à travers
son histoire**

PAYS de Saint-Marcellin - Revue trimestrielle - Numéro 1 - Janvier 1999 - 30 F - 4,57 euros

G. MACRIN / CPSC

LE PAYS

Le saint-marcellin ; Louis XI et les bûcherons
Richaud et Bouillanne ; photos de jeunesse :
ils sont nés en 1929, 1939, 1949

... le château de Beauvoir ; la typographie ;
la Place d'Armes ; témoignages de la
Grande Guerre

Par la grâce de l'ours aux pattes d'or



Dessin M. Maury

La bise affole les feuilles rousses des fayards et balaye d'un souffle rageur les derniers nuages menaçant ce coin de Vercors. Une fumée blanche dénonce au loin une charbonnière que l'on cave, et les coups sourds d'une hache réveillent des troupes de grives cascading de branches en branches. L'aube se lève sur la paisible forêt de Malatra, sur les pentes d'Ambel, en plein cœur du mandement des chartreux. Dans la vallée de Quint, en contrebas, chuchote un ruisseau capricieux, la Sure. Tout est calme et sauvage.

En ce matin du 15^e siècle, le voyageur ne s'aventure guère dans cette contrée escarpée, dangereux royaume des ours, des loups et des brigands, mais la vie n'y est pas absente : fagotiers, débardeurs, braconniers, chasseurs, charbonniers ou bergers connaissent par cœur le lacs des sentes sillonnant les bois, le dédale des scialets et grottes parsemant ce chaos rocheux.

Mais pourtant, ce matin, c'est un cavalier solitaire qui chemine, l'oeil aux

aguets, sur les traces de sa proie. Aux dorures de son pourpoint, aux broderies du haut-de-chausses et au cuir luisant de ses bottes, on devine que l'homme n'est pas un vulgaire brûleur de loups. Point de sabots garnis de foin, ni de pélerine enduite de poix pour masquer l'odeur humaine. Malgré ses allures gauches et un visage disgracieux hérité de son père, ce discret aventurier a du sang bleu dans les veines ; il règne même en maître absolu sur la région du Dauphiné et sera dès juillet 1461 couronné roi de la France : Louis XI, monarque habile mais tourmenté, souverain patriote mais mal aimé.

Un Dauphin turbulent

Son père, Charles VII, a exilé ici ce Dauphin turbulent aux fins de réconciliation après une fâcherie légitime : en effet, l'ingrat rejoignit très tôt le clan des opposants au roi dans le mouvement féodal de la Praguerie. Rien de tel qu'un peu d'éloignement pour forger le caractère, pensait le père. De fait, le fils réorganise énergiquement le Dauphiné, en prélude aux méthodes qu'il appliquera plus tard au royaume tout entier. Il transforme le Conseil delphinal en Parlement, crée une Université à Valence, laisse aux cités leurs franchises mais affaiblit les maisons féodales. Son père dira de lui au duc de Bourgogne : « Vous nourrissez le renard qui mange mes poules ! »

Les seigneurs dauphinois font triste mine face à ce « Robin des bois » de l'époque, eux qui mènent grande vie à force d'impôts et de taxes sur tout : le quarton sur le vin (un quart), la tâche sur les grains (un dixième), la dime sur les animaux (un dixième), la bûche sur le bois (un dix-huitième), la leyde sur le commerce (la TVA médiévale), les péages aux carrefours, les amendes, la taille (pour l'entretien des armées), plus tard la gabelle (sur le sel), les corvées, le vingtain (un vingtième) pour réparer les murailles... On en apprécierait -presque-

notre moderne impôt sur le revenu. Par ruse ou par force, Louis abat ces places-fortes. L'imprenable forteresse de Flandrines est de celles-ci, dont le seigneur se moque en patois du frère Dauphin : « *Lou vassa de fe valan miai que lou seignou de buro* » (le vassal de fer vaut mieux que le roi de beurre). Louis rit jaune, courbe l'échine, feint d'oublier l'injure. Quelque temps après, il invite le vassal et sa suite à sa table. Mais pendant le festin, le château dégarni est pris d'assaut et impitoyablement rasé ; l'affront est lavé. La région devient un véritable État dans l'État sous cette poigne de fer. Pour l'heure, l'horizon du prince se limite à une forêt sauvage, loin des ors du pouvoir ; et à quelques détails qu'il examine avec une attention mêlée d'inquiétude : de profondes griffures

labourant les troncs argentés, des souches à demi arrachées, une fourmière éventrée, du sang et des touffes de poils raides dans les ronciers... autant de signes du passage de l'ours, traqué depuis l'aube et déjà



Charles VII.

blessé d'un coup de pique.

Vercors, Chartreuse et Savoie sont alors des refuges inexpugnables de l'espèce. Une odeur âcre de bête fauve et les branches brisées d'un alisier confirment l'impression : l'animal meurtri s'est reconforté de ses mets favoris : œufs de fourmis, miel sauvage et sorbes juteuses. L'homme met pied à terre pour suivre la trace de sa proie sans éveiller ses soupçons. Et son escorte ? Elle s'est attardée dans ce dédale de rocs et d'à-pics et ne suit plus. Qu'importe !



Louis XI.

Dans le désordre des feuilles du sentier, les échancrures des taillis de buis ou les marques sanglantes imprimées dans la terre, il lit comme dans un livre. Bondissant de roc en souche, il sent monter l'ivresse de la chasse, s'en remplit le cœur, fauve parmi les fauves. Au point d'en oublier la prudence... Trop tard ! Au détour du sentier, tapi contre la falaise, il est là, à trois pas, énorme. Épuisé par la poursuite et repu de son

récent festin, l'ours sommeille, d'un oeil seulement, à voir la vitesse à laquelle il se redresse. Ses grognements écorchent le silence de la forêt, décuplés par l'écho.

Il aperçoit enfin le minuscule adversaire humain qu'il domine de plusieurs têtes et qui ose le défier par surprise. Et ça, le plantigrade n'aime pas du tout, comme il se défie des paysans qui le chassent à coups d'épieu ou le débusquent dans ses grottes l'hiver.

Seul face au monstre

L'ours s'avance sur l'intrus en grondant furieusement. L'homme dégaine sa dague, une lame redoutable sortie des forges de la Fure à Rives et qu'il a déjà plongée dans le cœur de moult proies.

Il recule vivement, surpris de l'attaque. Mais son pied accroche une racine, le voilà à terre, souverain impuissant face à ce monstre de chair et de muscle.

Le jeune prince est perdu : il n'a de choix que l'abîme derrière lui, la falaise barrant le chemin, et devant lui un pataud brunâtre aux dents acérées et à la lippe baveuse qui crie sa colère ; d'un revers de ses pattes griffues, il peut déchirer l'homme qui gigote à terre, agitant son frêle poignard et lançant des appels à l'aide vers ce ciel qu'il entraperçoit entre la cime des arbres, peut-être sa dernière vision. Une bête changera-t-elle le destin du royaume de France ? Après des instants interminables, deux silhouettes surgissent à l'orée du bois ; d'autres ours ? Non, deux hommes, vêtus pauvrement de peaux de bêtes et couverts de copeaux, mais armés de haches au fil luisant : des bûcherons, alertés par la danse bruyante du monstre et les cris du malheureux. En trois coups d'outils bien placés, la bête roule dans les éboulis, une patte brisée, le cœur encore palpitant, mais des blessures béantes aux flancs et au crâne d'où coule un sang épais. Un dernier râle, un ultime soubresaut, l'ours est mort et l'homme sauvé.

Le Dauphin Louis tombe dans les bras de ses deux sauveteurs, Richaud et Bouillanne, et les remercie derechef en leur jetant quelques pièces de sa bourse ; mais ils refusent aussitôt : « *Messire, point d'argent pour un service* ». C'est un chasseur soulagé, mais pâle comme une hermine, que les deux bûcherons ramènent à leur modeste cabane en rondins. Ils lui offrent de partager leur maigre pitance : du pain bis, sec comme pierre, mais qu'ils trempent dans une piquette à

réveiller un mort, et du fromage de chèvre du pays (une tomme dont nous avons déjà parlé) qui sèche sur des claies de paille. Ragaillard, Louis décidera de ramener au château de Beauvoir la dépouille de l'ours. Les sauveteurs chargent la bête sur un charroi et après plusieurs heures de voyage cahotant, Richaud et Bouillanne seront anoblis sur le champ.



Une noblesse vertueuse en haillons

Eux et leurs successeurs auront droit de porter l'épée, une tradition que respecteront leurs descendants jusque trois siècles plus tard : à l'aube de la Révolution française, lors des Etats Généraux du Dauphiné en l'église des Cordeliers à Romans, vingt-neuf de Richaud et seize de Bouillanne pauvrement vêtus arboraient fièrement leurs armes de nobles paysans. Dans leur baluchon, ils seraient précieusement des parchemins écorchés (leurs titres de noblesse) et quelques provisions pour la route, lard et tommes mêlés. On affirme que la noblesse du cru se cotisa pour régler leurs dépenses. Et sur leur blason resplendissait une patte d'ours d'or sur champ d'azur. Par la grâce d'un ours et d'une salutaire rencontre, les bûcherons changèrent-ils le cours de l'histoire ?

Veuf de Marguerite d'Ecosse, Louis XI épousa en 1452 Charlotte de Savoie qui lui donna une noble progéniture : un fils Charles (le futur roi Charles VIII) et une fille Jeanne qui épousa Louis XII. Notre héros vécut jusqu'à 60 ans - un bel âge pour cette rude époque guerrière - plus craintif de ses adversaires politiques que des ours dauphinois. Quant aux ours, le dernier fut aperçu vers Saint-Martin en Vercors il y a 60 ans de cela. Depuis, les loups ont pris le relais, et l'on parle aussi d'y réintroduire des ours ; mais ceci est une autre histoire...

Si la légende du Dauphin Louis sauvé des griffes de l'ours par de pauvres bûcherons est belle et tenace, elle prend peut-être quelques libertés avec la réalité historique.

Nous tenterons de dénouer les écheveaux entrecroisés du merveilleux et de l'authentique dans la rubrique consacrée aux descendants des bûcherons de la vallée de

Quint, (*lire en page 10-12*) dont le travail de recherche et le devoir de mémoire est passionnant à plus d'un titre. Mais le propre d'une légende n'est-il pas de s'emparer de l'histoire pour la faire vivre au-delà des siècles, de l'enrichir de guirlandes et d'enluminures ? « *Il était une fois deux pauvres bûcherons...* » Au fond d'une grotte solitaire, une famille d'ours en pleure encore !

Le Dauphiné d'alors

Cette province aux contours variables recouvrait jadis les trois départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes. C'est dire l'étendue et la diversité de cette principauté - ensemble de multiples seigneuries - et aussi son importance stratégique qui en fit la cible d'appétits multiples. La vallée de Quint et la forêt de Malatra en faisaient donc partie.

Elle prit le nom de Dauphiné au XII^e siècle sous Guignes IV, prince viennois qui l'administrait et qui avait pris le titre de Dauphin (c'était un des ancêtres du présumé héros véritable de notre légende). Sa fille Béatrix apporta le Dauphiné en dot à Hugues de Bourgogne. Et les dauphins se succédèrent jusqu'à Humbert II, l'hôte de Beauvoir, qui dévora sa fortune dans les fastes et le luxe, avant que de céder son royaume à Philippe VI en 1349, l'ayant démantelé pièce par pièce pour payer ses folies.

Il finit dans les ordres, moine dominicain exilé au couvent de Saint-Jacques à Paris, puis patriarche honoraire d'Alexandrie. Ne pouvant oublier sa gloire passée, face à son château dont il ne restera qu'un pan de mur troué d'une monumentale ogive, et son chagrin aussi de finir sans héritier : son fils unique - selon la légende - était tombé d'une fenêtre de Beauvoir, échappant aux bras de sa nourrice.

Mais n'était-ce que la fatalité ? Une autre énigme à approfondir pour nos historiens ! ■

Richaud et Bouillanne

Nous vous contons par ailleurs la légende du Dauphin - le futur roi Louis XI - sauvé des pattes d'un ours au XV^e siècle par les bûcherons Richaud et Bouillanne, natifs de la vallée de Quint. Belle histoire où de pauvres gueux sauvent un puissant prince d'une mort atroce et acquièrent ainsi une noblesse inespérée.

Mais depuis peu, les voix de la contestation s'élèvent et une divergence naît : d'un côté, la romance propagée par les conteurs et embellie au fil des siècles ; en face, la réalité historique issue de patientes recherches pour rétablir la vérité... sans en effacer le merveilleux.

Car le plus beau est sans doute que bien des siècles plus tard, la légende a réuni plus de 300 personnes - dont des Saint-Marcellinois et des Québécois - issues des familles descendant de Richaud et Bouillanne, les bûcherons de Saint-Julien en Quint qui auraient apprécié un arbre aussi fourni... fût-il généalogique. Une association en est même née en 1987, « les descendants des de Richaud et de Bouillanne », qui édite un bulletin trimestriel de liaison intitulé fort à propos « *La Gazette de l'ours* », et s'efforce de dénicher et récolter patiem-



Ulysse Richaud, l'archiviste et la mémoire de sa famille

ment toutes les archives concernant les deux familles, sans jamais privilégier l'une plus que l'autre. Sous la houlette de dirigeants très actifs, dont Maurice Bérard, le président (descendant des Richaud par une arrière-grand-mère maternelle), Robert Hugonnard ou Jacques Bouillanne, le secrétaire général, l'association a su s'entourer de fins limiers comme Jacques Puthiot ou l'historien Michel Wullschleger et bien d'autres. Leur longue liste s'égrène comme feuilles au vent d'automne et leurs travaux nous ont été précieux pour avancer dans la connaissance de ces familles. Qu'ils en soient remerciés.

Ulysse, le patriarche poète

Leur constante : tous sont descendants des deux bûcherons dont l'histoire a irrémédiablement lié le sort et les noms. La devise des deux familles le démontrent : « constance ! » Mais cette révision de l'histoire prend tout son sel quand on en évoque l'inspirateur, cette figure haute en couleur qu'est Ulysse Richaud. Le berger-poète, aujourd'hui âgé de 95 ans, qui apprit à lire entre deux moutons et trois pieds de lavande, et qui se passionna pour cette légende ancestrale colportée dans la vallée de Quint. Le modeste paysan se mua en archiviste, à la poursuite de grimoires poussiéreux et de parchemins racornis, sur la trace de ces Richaud et Bouillanne, liés aussi sûrement que les bœufs sous le joug. Lui qui n'obtint jamais le certificat d'études primaires se vit décerner pour ses travaux les Palmes académiques ! Une âme noble s'il en est, qui, avec l'association, cherche à rétablir la vérité historique.

Il est vrai que ces recherches familiales laissent perplexes et vont en tous sens... comme l'ours qui veut lâcher les chasseurs à sa suite ! Elles tendent à prouver que le prince sauvé n'était pas le futur Louis XI et que les Richaud et Bouillanne étaient déjà nobles bien avant l'époque. Une charte du cartulaire (recueil de chartes) de l'abbaye cistercienne de Léoncel mentionne en 1245 une donation de terres au monastère, en présence d'Umberto de Bollana (Humbert de Bouillanne), qui ne peut être un seigneur de la ville de Bollène, dont le nom vient du provençal « Bouleno ».



Les Armes du Dauphiné

Une énigme historique

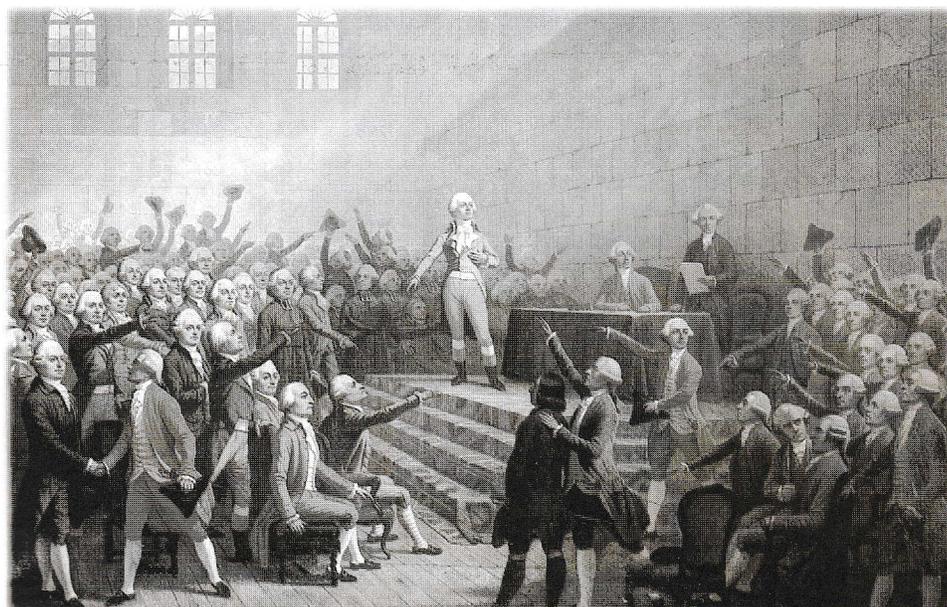
De même, dans le registre des hommages rendus à Aymar de Poitiers, chargé d'administrer les comtés du Diois et du Valentinois, on trouve les noms de Pierre de Richaud de Quint en 1327 et de Hugues de Bolhane de Quint en 1349. Louis XI est né un siècle plus tard, en 1423 ! Et lorsqu'il vint en Dauphiné, existaient déjà - parmi une prolifique lignée - Bontoux de Richaud et Pierre de Bouillanne (ou Bouillane ou Bollane selon les orthographes), pauvres paysans

Quint ». Rendons leur donc cette noblesse ancienne.

Mais qui était les sauveteurs et le sauvé, et à quelle époque ? On peut penser que les bûcherons (ou charbonniers) pourraient être les pères des seigneurs de Quint travaillant dans cette forêt de Malatra où chacun s'accorde maintenant à situer l'aventure, bien que plusieurs communes environnantes aient cherché à en accaparer la « paternité ». Une stèle a d'ailleurs été érigée par l'association sur un sentier (le GR 93) près du refuge de Tubanet, non loin de Fond d'Urle et de la route du col de la Bataille. Mais alors, cela signifie que l'histoire certaine de l'ours s'est déroulée avant Umberto de Bollana, premier noble retrouvé, soit vers 1220, deux siècles avant la présumée date. Élémentaire, mon cher Humbert!

Mais qui est donc le mystérieux prince sauvé à Beauvoir ? L'un des Dauphins de Viennois, tel Guigues VI, à la tête du Dauphiné jusqu'en 1236 ?

On imagine mal le Dauphin Guigues VI partir aussi imprudemment à la chasse à l'ours, et l'enquête s'oriente vers son fils, le futur Guigues VII, décédé en 1269. Mais que diable vient faire Louis XI dans cette « galère » de tragique chasse à l'ours, s'il n'était point né ? Rappelons que le Dauphin (fils aîné du



De Richaud et le Comte de Murinais face à Barnave à l'assemblée de Vigille (tableau de Debelle)

détenteurs de quelques sétérees de bois et de terres, mais dont la noblesse leur permettait d'échapper à la taille et aux corvées. Un dictionnaire affirme encore de nos jours : « Pauvre comme un seigneur de

roi de France) administra cette région entre 1440 et 1457. Il chargea son conseiller Mathieu Thomassin de rédiger le registre delphinal des « anciens droys, honneurs et prérogatives du

Dauphiné», sorte de reconnaissance par lui des titres de noblesse acquis auparavant, notamment par les Richaud et Bouillanne. D'où l'amalgame...

Les deux familles se retrouvent intimement liées par leurs armoiries semblables « *d'azur à une patte d'ours d'or* », mise en « *fasce* » (griffes vers le sol) pour les Bouillanne et mise en « *bande* » (griffes vers le ciel) pour les Richaud, selon l'annuaire de la noblesse. D'autres sources (dictionnaire nobiliaire de 1840, *la Mosaïque du Midi*) mentionnent un autre blason « *d'argent à deux épées croisées, avec une patte d'or aux poignées* », mais il n'a pas été adopté par la suite.

Mais les tribulations de ces deux familles n'étaient pas terminées : les avantages modestes dont elles bénéficiaient - ainsi que leurs nombreuses descendance - eurent tôt fait de susciter des jalousies dans la vallée. Au fil des siècles, procès, chicanes et représailles pleuvaient de toutes parts ; tous s'y mettaient : les consuls de Quint, les fermiers de l'impôt et de discrets accusateurs leur reprochant de ne pas vivre comme des nobles. Dame, ils travaillaient de leurs mains et allaient à pied, sacrilège ! Ces « quintous » pouvaient bien s'acquitter de la taille et se soumettre aux corvées comme les roturiers !

N'arrivant pas à leurs fins, les dénonciateurs changèrent de calomnies : voilà que les Richaud et Bouillanne soutenaient la « religion prétendue réformée » (le protestantisme) et participaient aux assemblées du Désert, chose formellement interdite par édits et punissable de déchéance, d'amendes et de galères perpétuelles ! L'affaire était sérieuse : le 6 novembre 1745, nos deux familles étaient frappées de plein fouet par ces châtements et beaucoup quittèrent le pays privés de noblesse. Il leur restait trente ans pour faire appel à réhabilitation et casser cet arrêt, mais au prix de quels dangers ? Les années passèrent, la lenteur de la justice faisant son oeuvre. Le 6 octobre 1775, soit 29 ans et 11 mois plus tard, ils purent in-extremis éviter la prescription trentenaire : « *A nos seigneurs de la Chambre des vacations, les suppliants viennent former opposition à un arrêt...* »

Barnave entre en scène

Se révèle alors une future grande figure dauphinoise, leur défenseur Antoine-Pierre-Joseph-Marie Barnave, avocat débutant, dont le père était du pays de

Vercheny. Un mémoire, rédigé par l'orateur, est édité en 1787 chez Cuchet, imprimeur-libraire de Monseigneur le Duc d'Orléans (et réédité par l'association) ; c'est une mine de renseignements sur les deux familles, en même temps qu'un document explosif. Il commence ainsi : « *Mémoire pour nobles de Richaud et de Bouillanne, paroisse de Saint-Jullien, vallée de Quint en Diois, contre le Procureur Général du Roi en la Cour et contre les Consuls et Communauté de ladite vallée de Quint* ». Le ton est donné et l'argumentation du défenseur va s'orienter en deux axes : d'abord la réalité historique, l'histoire du prince sauvé des griffes de l'ours et la véracité de la noblesse des aïeux rendant nulle la déchéance. Ensuite, la faus-



Les armoiries des Richaud et des Bouillanne

seté des errements reprochés à ses clients, faits qu'il s'efforce de décortiquer froidement et méthodiquement au long de seize articles. En conclusion, il réclame « *de maintenir définitivement lesdits sieurs de*

Richaud et de Bouillanne dans leur état et qualité d'anciens nobles, et dans tous les droits, privilèges, prérogatives, immunités et exemptions ». L'affaire fut ajournée et les nobles conservèrent leurs titres. Jusqu'à quand ?

Déjà pointait l'aube révolutionnaire et la carrière politique de Barnave, député aux Etats Généraux et fondateur du club des Jacobins, prit fin tragiquement sur l'échafaud de la place de la Révolution à Paris, par un froid matin de novembre 1793. Auparavant, les chemins des Richaud, Bouillanne et Barnave s'étaient à nouveau croisés en 1788 à l'Assemblée des trois ordres tenue au château de Vizille, comme l'illustre un tableau de Debelle : à la tribune, Barnave déclame, une main sur le cœur, face à la foule où l'on reconnaît aisément un de Richaud ; c'est le seul pauvrement vêtu et sans perruque poudrée, mais il porte l'épée et, fraternellement, le comte de Murinais lui pose la main sur l'épaule.

Dans la tourmente qui allait suivre, les descendants ont presque tous abandonné la particule nobiliaire, par crainte ou par modestie. Ceux d'aujourd'hui préfèrent se consacrer à l'histoire et à l'amitié des deux familles qu'un destin hors du commun a scellées dans la même éternité. ■

Association des descendants des de Richaud et de Bouillanne issus de la noblesse de la Vallée de Quint en Dauphiné.

Président : Maurice Bérard
BP 9 - 26301 Bourg-de-Péage cedex

Heureux qui comme Ulysse, le patriarche poète, célébrant ses ancêtres

« Quelle que fut sa raison, Louis n'apporta rien,
 Rien qu'un peu de renom, pas même une pension,
 Nos aïeux médiévaux n'en furent pas plus riches,
 Nous-mêmes, descendants de Richaud et Bouillanne,
 Après huit siècles et plus, toujours dans la vallée,
 Nous honorons ici nos pères ancestraux...
 Leurs cendres blanchies s'incorporent à la terre
 Qu'eux-mêmes cultivèrent et cultivons toujours,
 Ces magnifiques champs que leurs mains défrichèrent
 Piochèrent, labourèrent, Dieu sait combien de siècles »

(Extrait d'un poème d'Ulysse Richaud)